

DEMANDE DE SEJOUR 2024

Identifiant de l'Agent			
N° adhérent FO JUSTICE :			
Nom :		Prénom :	
Adresse personnelle (obligatoire) :			
Code Postal :		Ville :	
Tél Portable (obligatoire) :		Email personnel (obligatoire) :	
Participants au séjour			
Nbre d'adultes participant au séjour :		Nombre d'enfants :	
<i>(y compris le demandeur)</i>			
Nom & Prénom	Âge	Lien de parenté	
1			
2			
3			
4			
5			
6			
Choix du Village Vacances et Dates de séjour			
Village ANAS	Hébergement	Nbre de places	Dates de séjour
<input type="checkbox"/> Arcachon <input type="checkbox"/> Camiers <input type="checkbox"/> Cannes <input type="checkbox"/> Fabregas <input type="checkbox"/> Hyères <input type="checkbox"/> Les Moutiers <input type="checkbox"/> Rivesaltes <input type="checkbox"/> St-Quay-Portrieux <input type="checkbox"/> Tréveneuc	<i>Précisez le type de logement choisi (Bungalow / Mobil-Home/ Studio / Chambre...)</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>J'ai besoin d'un logement PMR (un des participants doit justifier de la carte PMR).</i>	<input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6	Du samedi Au Samedi

Le montant des arrhes s'élève à 30% du prix du séjour, payables sous 10 jours après confirmation de la prise en compte de votre réservation par nos services.

Votre demande de séjour est à envoyer par email ou par courrier au Village Vacances choisi. Pour tout renseignement complémentaire, contacter également le Village Vacances
(Retrouvez toutes les coordonnées dans le VAC'ANAS ou sur notre site www.anas.asso.fr)

SUBVENTIONS INTERMINISTÉRIELLES

Les agents du Ministère de la Justice qui ont des enfants de moins de 18 ans, présents lors du séjour, et dont le quotient familial est inférieur à 1609 € peuvent bénéficier des subventions interministérielles en effectuant la demande auprès des services de rattachement au Ministère de la Justice.

SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS		Quotient familial mensuel	Montants 2024
En maisons familiales de vacances et gîtes	séjour en pension complète	<621 €	15,53 €
		621 à 780 €	11,91 €
		781 à 1020 €	11,48 €
		1021 à 1090 €	9,60 €
		1091 à 1250 €	8,72 €
		1251 à 1400 €	7,63 €
		1401 à 1608 €	6,19 €
	autre formule	<621 €	15,52 €
		621 à 780 €	11,64 €
		781 à 1020 €	10,97 €
		1021 à 1090 €	9,54 €
		1091 à 1250 €	8,44 €
		1251 à 1400 €	7,33 €
		1401 à 1608 €	5,91 €